



La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

## Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer AVANT, .... pour bien la vivre APRES !!

Avant :



Après :

## *Cool la retraite*





Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E)  
pour mieux la gérer AVANT, .... pour bien la vivre APRES !!

**MIEUX COMPRENDRE SA RETRAITE d'ENTREPRENEUR(E)**

**Y VOIR CLAIR sur :**

- Rattachement du **Dirigeant** au **régime de retraite** selon son statut,
- Repères pour comprendre la **constitution de la retraite**.

**COMPRENDRE les SITUATIONS PARTICULIERES de :**

- Cas du **poly-pensionné** qui a cotisé à plusieurs régimes de retraite,
- Situation du **cumul emploi-retraite**.

**CONNAÎTRE les INTERLOCUTEURS et les SITES UTILES pour :**

- Compléter **sa situation individuelle** et le décompte des points de retraite.

**ANTICIPER les EVOLUTIONS probables de l'ACTUALITE SOCIALE :**

- Vers un **système unique** de retraite de base, **inspiré du modèle de retraite suédois**.



Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

Y VOIR CLAIR SUR LE RATTACHEMENT AU REGIME DE RETRAITE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**LE RATTACHEMENT AU RÉGIME DE RETRAITE DÉPEND DU STATUT SOCIAL =**  
**SALARIÉ - ARTISAN-COMMERÇANT - INDÉPENDANT - PROFESSION LIBÉRALE - TRAVAILLEUR NON SALARIÉ**





Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

Y VOIR CLAIR SUR LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**LE RATTACHEMENT AU RÉGIME DE RETRAITE DÉPEND DU STATUT SOCIAL =  
SALARIÉ – ARTISAN-COMMERÇANT – INDÉPENDANT – PROFESSION LIBÉRALE – TRAVAILLEUR NON SALARIÉ**

ENTREPRENEUR , y compris

\* Auto-entrepreneur ou Micro-entrepreneur

ENTREPRENEUR, excluant

\* la retraite du fonctionnaire de l'Etat

\* la retraite des salariés ayant un régime spécial [type SNCF/EDF]

ENTREPRENEUR de tout secteur d'activité

\* Industrie, Artisanat, Commerce, Agriculture et Services

\* Profession libérale



Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

Y VOIR CLAIR SUR LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**LE RATTACHEMENT AU RÉGIME DE RETRAITE DÉPEND DU STATUT SOCIAL =  
SALARIÉ – ARTISAN-COMMERÇANT – INDÉPENDANT – PROFESSION LIBÉRALE – TRAVAILLEUR NON SALARIÉ**

ENTREPRENEUR : son statut social varie selon

- \* La structure juridique de son entreprise
- \* La nature de sa rémunération

STATUT DE SALARIÉ OU ASSIMILÉ SALARIÉ :

- \* régime de retraite des travailleurs salariés

STATUT D'INDÉPENDANT :

- \* régime de retraite des travailleurs non-salariés [TNS]



## Mieux comprendre sa RETRAITE d'ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

### Y VOIR CLAIR SUR LE RATTACHEMENT AU REGIME DE RETRAITE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

#### LE RATTACHEMENT AU RÉGIME DE RETRAITE DÉPEND DU STATUT SOCIAL =

**SALARIÉ – ARTISAN-COMMERÇANT – INDÉPENDANT – PROFESSION LIBÉRALE – TRAVAILLEUR NON SALARIÉ**

	ENTREPRENEUR avec STATUT SOCIAL de SALARIE		
	<i>retraite de base</i>	<i>retraite complémentaire</i>	
salarié agricole	MSA [Mutuelle Sociale Agricole]	ARRCO [Retraite Complémentaire des Salariés]	AGIRC [Retraite Complémentaire des Cadres]
salarié de l'Industrie, du commerce et des services	CNAV/CARSAT [Régime Général Sécurité Sociale]		
Agent non titulaire de l'Etat et des Collectivités Publiques		IRCANTEC	
	ENTREPRENEUR avec STATUT SOCIAL de TNS [Travailleur Non Salarié]		
	<i>retraite de base</i>	<i>retraite complémentaire</i>	
Exploitant Agricole	MSA [Mutuelle Sociale Agricole]		
Artisan - Commerçant - Industriel	RSI [Régime social des Indépendants]		
Profession Libérale	CNAVPL [Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales]		
* Profession Libérale Diverse		* CIPAV	
* Médecins		* CARMF	
* Expert-Comptable		* CAVÉC	
* Agent Assurance		* CAVAMAC	
Avocats	CNBF [Caisse Nationale des Barreaux Français]		





Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

Y VOIR CLAIR SUR LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**CONNAÎTRE LES REPÈRES POUR COMPRENDRE LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE =  
LES CAISSES - LA DURÉE D'AFFILIATION - L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE - LE CALCUL DE LA PENSION**





Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

Y VOIR CLAIR SUR LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**CONNAÎTRE LES REPÈRES POUR COMPRENDRE LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE =**

affiliation  
obligatoire

- Retraite **de Base**
- Retraite **complémentaire**

Durée  
d'affiliation

- Cumul affiliation dans **tous régimes retraite**
- Nombre de **trimestres acquis**:
  - **cotisés** + **validés** [non cotisés mais assimilés]
  - attribués **selon revenu/an** [hors calendrier trimestre]

Age départ  
en retraite

- **Âge départ** retraite **minimum légal** passe à **62 ans en 2018**
- **Âge** retraite à **taux plein** passe à **67 ans en 2023**
  - = concerne tout **actif né depuis 1956**





Y VOIR CLAIR SUR LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE

**CONNAÎTRE LES REPÈRES POUR COMPRENDRE LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE =**

retraite  
de base  
régime  
général

- **Revenu annuel moyen x taux x durée assurance**
  - Revenu ou salaire des **25 meilleures années d'activité**
  - **Taux plein = 50%**
  - **Durée assurance** passe
    - de 166 trimestres [= 41,5 ans] pour actif né en 1956
    - à 172 trimestres [= 43 ans] pour actif né depuis 1973

retraite  
de base  
TNS

- **Conditions identiques** à celles de retraite de base **régime général**:
  - **Âge de départ + Durée d'assurance + Taux plein**
  - **Même calcul que** pour retraite de base **régime général**, avec:
    - **Points cumulés [pas de revenus] x valeur du point = pension annuelle**

retraite  
complémentaire  
tous régimes

- **Calcul pension: points cumulés x valeur du point = pension annuelle**
- **Conditions: celles retenues pour la retraite de base du régime**
  - **Sauf : ARRCO-AGIRC dès 2019,**
    - **décote 10% pdt 3 ans si départ avant 67 ans, même si taux plein acquis [entre 62 et 67 ans]**



Y VOIR CLAIR SUR LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE

**CONNAÎTRE LES REPÈRES POUR COMPRENDRE LA CONSTITUTION DE LA RETRAITE =**

En Résumé

Départ retraite à 62 ANS  
+  
Durée assurance retraite insuffisante

Départ retraite à 67 ans  
+  
Durée assurance retraite insuffisante

Départ retraite à 67 ans  
+  
Durée assurance retraite complète

Liquidation Retraite ET au taux plein pour Retraite Base + pour Complémentaire

Départ Retraite possible ET au taux plein pour Retraite Base MAIS avec prorata temporis + pour Complémentaire avec tous points acquis

Départ retraite possible MAIS décote permanente du taux pour Retraite Base + pour Complémentaire



Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

APPREHENDER LES SITUATIONS PARTICULIERES

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

## Le cas du POLY-PENSIONNÉ OU MULTI-COTISANT

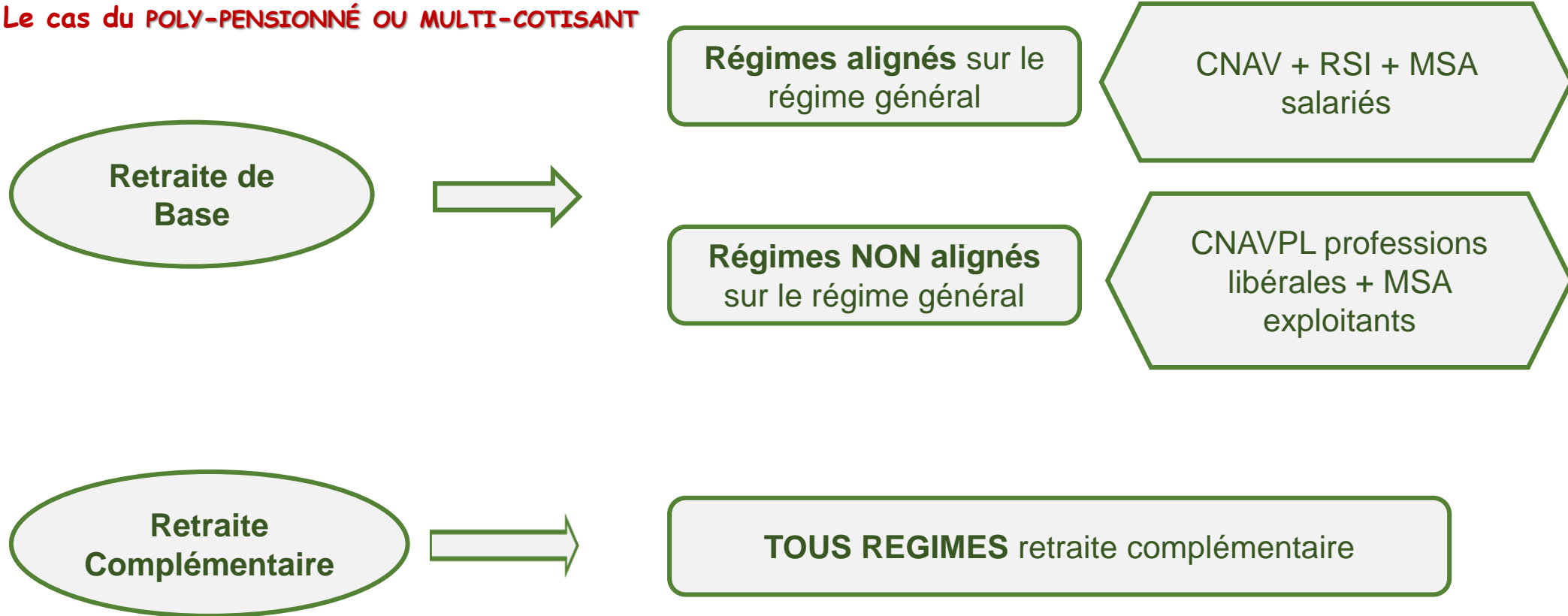




APPREHENDER LES SITUATIONS PARTICULIERES

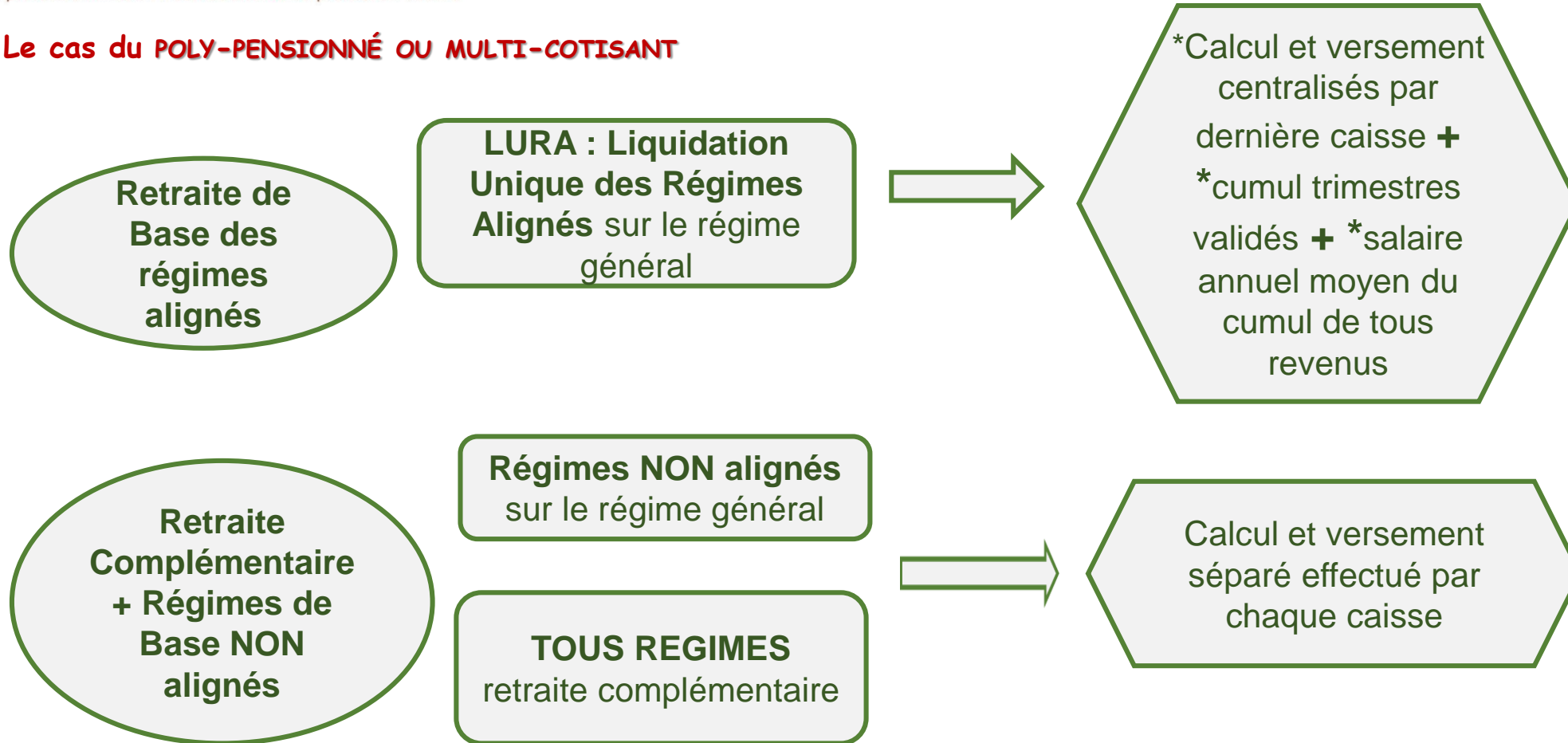
La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**Le cas du POLY-PENSIONNÉ OU MULTI-COTISANT**





**Le cas du POLY-PENSIONNÉ OU MULTI-COTISANT**





APPREHENDER LES SITUATIONS PARTICULIERES

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**Le cas du POLY-PENSIONNÉ OU MULTI-COTISANT**

<b>Pension de retraite complémentaire</b>				Taux majoration enfants	après majoration enfants		valeur du point	montant annuel	Taux majoration enfants	montant annuel après majoration	montant mensuel		
<i>Document de référence utilisé</i>													
Retraite complémentaire IRCANTEC	relevé IRCANTEC détaillé	1,150.000	points	15%	1,322.500	points	0.475	628.280		628.280	52.357		
Retraite complémentaire CIPAV	courrier détaillé CIPAV	120.000	points		120.000	points	2.630	315.600	10%	347.160	28.930		
Retraite complémentaire MALAKOFF	Relevé ARRCO	39.000	points	néant	39.000	points	1.251	48.801	néant	48.801	4.067		
<b>Pension de retraite de base</b>				Taux majoration enfants	après majoration enfants		valeur du point	montant annuel	Taux majoration enfants	montant annuel après majoration	montant mensuel		
<i>Document de référence utilisé</i>													
Retraite de base CIPAV	courrier détaillé CIPAV	1,400.000	points	néant	1,400.000	points	0.563	787.640	néant	787.640	65.637		
<b>Pension de retraite de base</b>		Salaire de base moyen sur période	taux plein retenu car 65 ans	Retraite de base AVANT prorata temporis	Nbre total Trimestres pour période complète	Nbre trimestres retenus pour prorata	Retraite de base APRES prorata temporis	Retraite de base annuelle AVANT majorations	Montant mensuel de cette retraite annuelle	majoration du minimum contributif au prorata	Sous-Total avant majoration familiale 10%	Retraite base totale annuelle après Ttes majorations	Montant mensuel à percevoir
Retraite de base REGIME GENERAL	estimation de situation CNAV	6,000.000	50%	3,000.000	162	76	1,407.407	1,407.407	117.284	178.093	295.377	3,898.980	324.915
Total Annuel - Retraites Bases & Complémentaires		5,710.861		76 trimestres incluant 32 trimestres supplémentaires [soit un supplément de 8 trimestres pour chacun des 4 enfants]			Calcul du minimum contributif prorata temporis = 629.62 multiplié par 76/162ème moins le montant mensuel de retraite avant majoration familiale, soit 178.093						
Total Mensuel - Retraites Bases & Complémentaires		475.905		ESTIMATION de PENSION RETRAITES de BASE + COMPLEMENTAIRES d'un MULTI-COTISANT [d'après un exemple de multi-cotisant qui, après une période d'activités épisodiques, a une activité professionnelle soutenue dans les 10 dernières années avant l'âge de la retraite]									



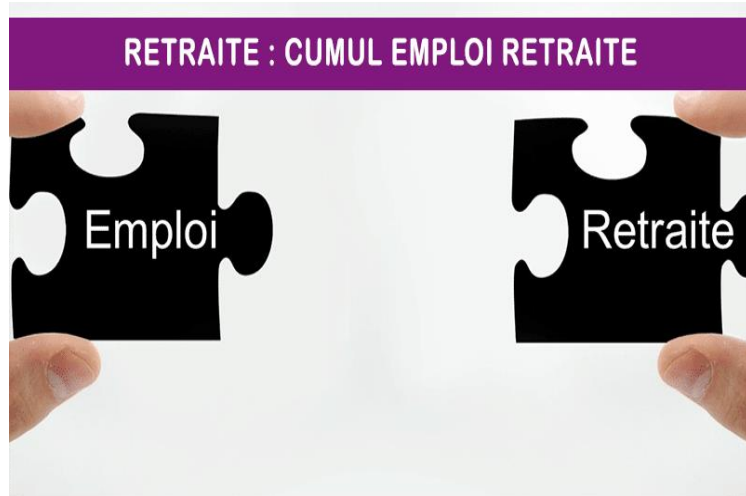


Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

APPREHENDER LES SITUATIONS PARTICULIERES

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

## La situation de CUMUL EMPLOI-RETRAITE





### La situation de CUMUL EMPLOI-RETRAITE

A qui s'adresse l'option  
CUMUL EMPLOI-RETRAITE

- CUMUL EMPLOI et RETRAITE reste une **OPTION INDIVIDUELLE**
- Depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2017, **ÉTENDUE À TOUTES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES** : salariés, commerçants, artisans et professions libérales

DEUX CAS DIFFERENTS

- **LE CUMUL EMPLOI – RETRAITE LIBÉRALISÉ**, sans limitation de revenus
- **Le CUMUL EMPLOI – RETRAITE PLAFONNÉ**

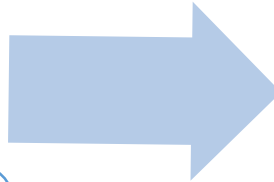


## La situation de CUMUL EMPLOI-RETRAITE

### 1. CUMUL EMPLOI-RETRAITE LIBÉRALISÉE : SANS LIMITATION DES REVENUS

#### CESSATION DE TOUTE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- AVEC liquidation retraite à taux plein [tous régimes confondus – base + complémentaire]
- ET Age légal départ retraite taux plein atteint



#### CUMUL EMPLOI-RETRAITE POSSIBLE

- AVEC cumul intégral des revenus d'activité et des pensions de retraite
- ET sans limitation des montants perçus
- C'est le cumul emploi-retraite libéralisé

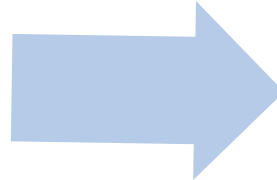


## La situation de CUMUL EMPLOI-RETRAITE

### 2. CUMUL EMPLOI-RETRAITE PLAFONNÉ : CAS DU SALARIÉ RETRAITÉ MAIS SANS RETRAITE À TAUX PLEIN

**REPRISE d'une NOUVELLE  
ACTIVITE PROFESSIONNELLE par  
UN SALARIÉ RETRAITÉ SANS DROIT À  
TAUX PLEIN**

- AVEC liquidation retraite qui n'est pas versée à taux plein [base + complémentaire]
- CAR pas l'Age légal départ retraite taux plein atteint OU pas assez trimestres



**CUMUL EMPLOI-RETRAITE  
POSSIBLE MAIS PLAFONNÉ**

- APRES comparaison du total nouveau salaire + toutes pensions retraites
- AVEC le salaire des derniers mois activité AVANT retraite
- ET si dépassement, écrêtement des pensions de retraite [MAIS pas suspension]



APPREHENDER LES SITUATIONS PARTICULIERES

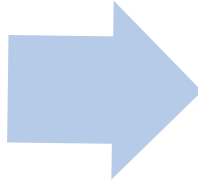
La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

La situation de CUMUL EMPLOI-RETRAITE

3. CUMUL EMPLOI-RETRAITE PLAFONNÉ : CAS DU TRAVAILLEUR INDÉPENDANT  
[ARTISAN - COMMERÇANT - PROFESSION LIBÉRALE] RETRAITÉ MAIS SANS RETRAITE À TAUX PLEIN

POURSUITE d'une ACTIVITE  
INDEPENDANTE par un  
travailleur indépendant RETRAITÉ  
SANS DROIT À TAUX PLEIN

- AVEC liquidation retraite qui n'est pas versée à taux plein [base + complémentaire]
- CAR pas l'Age légal départ retraite taux plein atteint OU pas assez trimestres



CUMUL EMPLOI-RETRAITE  
POSSIBLE MAIS PLAFONNÉ

- APRES comparaison du revenu de son activité indépendante poursuivie
- AVEC 50% Pl. An. Séc. Soc. [RSI] ou 100% Pass [CIPAV/CNAVPL]
- ET si dépassement, écrêtement des pensions de retraite [MAIS pas suspension]







## Les interlocuteurs à connaître [les sites internet où les contacter]

### 1. POUR COMPRENDRE :

- **LA RETRAITE EN CLAIR** = <https://www.la-retraite-en-clair.fr/>
  - Espace créé par BNP Paribas Cardif – Très clair et toujours à jour – Informations fiables sur situations complexes.
- **PREVISSIMA** = [://www.previssima.fr/](http://www.previssima.fr/)
  - Très clair et toujours à jour – plus orienté sur thèmes généraux traités complètement.

### 2. POUR VERIFIER :

- **CNAV** = <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/accueil>
  - Pour toutes les démarches personnelles sur la retraite de base : suivi de carrière + évaluation du montant retraite de base.
- **CIPAV** = <https://www.lacipav.fr/>
  - [https://www.lacipav.fr/sites/default/files/2017-03/Guide\\_pratique\\_2017\\_LaCipav.pdf](https://www.lacipav.fr/sites/default/files/2017-03/Guide_pratique_2017_LaCipav.pdf) [mars 2017]
- **ARRCO – AGIRC** = <https://www.agirc-arrco.fr/> [retraite complémentaire salariés régime général]
- **RSI** = <https://www.rsi.fr/retraite/calcul-de-la-retraite.html>

### 3. POUR SIMULER :

- **INFO RETRAITE** = <https://www.info-retraite.fr/portail-info/home.html> [service public suivi du compte personnel]
  - Conçu à l'usage individuel **pour tous les régimes retraites obligatoires** base + complémentaire [vidéo explicative incluse]
- **L'Assurance Retraite** = <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/salaries/age-et-montant-de-ma-retraite/quel-sera-montant-ma-retraite/le-calcul-en-detail.html>



**Quelques Vidéos pédagogiques** [*Attention aux données chiffrées : mises à jour à vérifier*]

**La retraite en France : Comment ça marche ? – Infographie** [La Retraite en clair] 3.29''

<https://www.youtube.com/watch?v=ZKKA0qBz04>

**Age de départ à la retraite : quand et à quelles conditions ?** [La Retraite en clair] 2.55''

<https://www.youtube.com/watch?v=4GzZ598rKtU>

**J'ai élevé des enfants, cela compte pour ma retraite ?** [Assurance retraite] 1.34''

<https://www.youtube.com/watch?v=drwXonBLe60>

**Relevé de carrière : comment décrypter votre relevé de situation individuelle ?** [Groupama] 4.35''

<https://www.youtube.com/watch?v=527FOXfM-oA>

**Quel sera le montant de ma retraite** [Cnav] 4.22''

<https://www.youtube.com/watch?v=mfPTkpAMbxl>

**J'ai cotisé plusieurs régimes : comment ça se passe ?** [La Retraite en clair] 2.39''

<https://www.youtube.com/watch?v=3Or8iX9GavU>

**Quelle pension de retraite après une mobilité professionnelle dans plusieurs états de l'UE ?** [En Bas de la Page]

[http://europa.eu/youreurope/citizens/work/retire-abroad/state-pensions-abroad/index\\_fr.htm](http://europa.eu/youreurope/citizens/work/retire-abroad/state-pensions-abroad/index_fr.htm)



Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

ANTICIPER les EVOLUTIONS probables de l'ACTUALITE SOCIALE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

Vers un **SYSTÈME UNIQUE** de RETRAITE de BASE, inspiré du **MODELE** de Retraite **SUEDOIS**





Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

ANTICIPER les EVOLUTIONS probables de l'ACTUALITE SOCIALE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

## Vers un **SYSTÈME UNIQUE** de RETRAITE de BASE, inspiré du **MODELE** de Retraite **SUEDOIS**

### PORTEE de la réforme envisagée

- NE concerne **QUE la retraite de base.**
- MAIS concerne **tous les statuts professionnels** Y COMPRIS régimes spéciaux & fonctionnaires.

### OBJECTIFS de la réforme envisagée

- **Remplacer les 35 régimes de retraite de base** actuels par un **SYSTÈME UNIQUE** de retraite de base.
- Donner à chacun, le **MÊME DROIT à pension pour CHAQUE EURO** cotisé.
- Car le **système actuel** différent selon le statut de l'actif, **n'est plus adapté aux CHANGEMENTS de METIERS** [multi-cotisant].
- **Conserver** un système de **retraite OBLIGATOIRE et par REPARTITION**[= cotisations des actifs financent les pensions retraités].
- A partir de **l'âge légal minimum** de départ en retraite **fixé à 62 ans, laisser chaque actif choisir son âge de départ** effectif.



Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

ANTICIPER les EVOLUTIONS probables de l'ACTUALITE SOCIALE

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**Vers un SYSTÈME UNIQUE de RETRAITE de BASE, inspiré du MODELE de Retraite SUEDOIS**

### GRANDES LIGNES de la réforme envisagée

- Directement inspiré du système suédois appelé « système à compte notionnel ».
- Analogue au calcul de retraite complémentaire & de retraite de base des TNS [Nombre de points acquis x valeur du point].
- Chaque actif accumule un nombre de points [=« capital virtuel »] qui est converti ensuite en pension, avec un coefficient.
- Le coefficient de conversion de la valeur du point est fixé, en fonction de l'âge choisi pour la retraite + de l'espérance de vie de la génération concernée.

### A NOTER

- L'application de la réforme à l'étude est prévue dans la durée.
- Elle ne concernerait pas les actifs qui seraient à moins de 5 ans de leur retraite.
- Avec ce système unique, le financement de la retraite de base sera mieux maîtrisé, via le coefficient de conversion annuel.



## Mieux comprendre sa RETRAITE d' ENTREPRENEUR(E) pour mieux la gérer

La mobilité professionnelle à l'international et sa protection sociale

**Merci de votre attention !**

